

SEANCE du 15 Septembre 2022

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
15	14	15

Date de la convocation	Date d'affichage
09/09/2022	09/09/2022

L'An deux mille vingt-deux le 15 Septembre 2022 à 19h50, le Conseil Municipal de la Commune d'Ambres, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Daniel MARQUES, Maire.

Présents : Mme PORTAL Bénédicte, M. LEPINE Jean-Pierre, M. SERIN Xavier, M. CARRERAS Michel, M. MOULIN Cédric, Mme LEROY Sandrine, Mme NOYES ROCACHE Arlette, M. ANDRE Philippe, Mme GIROTTO Virginie, M. VOLTAT Mike, Mme BOULOC Christèle, M. PERON Pascal, Mme JULIEN Nathalie

Excusés : Mme ROQUES-REGNIER Elodie, représentée par M. MARQUES Daniel

Secrétaire : M. MOULIN Cédric

N°2022-40

OBJET : ATTRIBUTION DU FONDS DE CONCOURS DE LA CCTA : SOLDE 2021 + ANNEE 2022

Monsieur LEPINE, Adjoint aux finances, rappelle au Conseil Municipal que l'aide de la CCTA au titre du Fonds de Concours :

- pour l'année 2021 présente un solde de 1 267.86€ en section d'investissement
- pour l'année 2022 d'un montant de 26 255€ est répartie comme suit :
 - 17 408€ en section d'investissement
 - 8 847€ en section de fonctionnement.

Monsieur LEPINE, Adjoint aux finances, propose donc au Conseil Municipal de solliciter une aide de la CCTA au titre du **Solde du Fonds de Concours 2021 et de l'enveloppe FDC 2022 pour son investissement** dans la réalisation d'équipements d'infrastructure à savoir la voirie (année 2022 + reliquat année 2021) dont le plan de financement est le suivant :

<i>Structures sollicitées</i>	<i>Taux</i>	<i>Montant HT</i>
AUTOFINANCEMENT	36.59 %	24 394.05 €
FDT – Voirie 2021	17.70 %	11 798.09 €
FDT – Voirie 2022	17.70 %	11 798.00 €
CCTA – Solde Fonds de concours 2021	1.90 %	1 267.86 €
CCTA – Fonds de concours 2022	26.11 %	17 408.00 €
TOTAL EN EUROS HT	100 %	66 666.00 €

Le Conseil Municipal ainsi informé, et après en avoir délibéré, décide :

- **D'APPROUVER** le dossier de demande de subvention relatif au projet précité d'un montant global de 66 666 € HT ainsi que le plan de financement associé
- De **SOLLICITER** auprès de la Communauté de Communes TARN-AGOUT, un fonds de concours d'un montant de 1 267,86 € pour le solde de l'année 2021 et d'un montant de 17 408€ pour l'année 2022 afin de contribuer au financement du projet susvisé
- De **S'ENGAGER** à afficher les financements de la Communauté de Communes TARN-AGOUT lors de ses opérations de communication liées au projet subventionné.
- **D'HABILITER** Monsieur Le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Vote pour cette délibération

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Non-participation au débat et au vote : 0

Il propose ensuite au Conseil Municipal de solliciter une aide de la CCTA au titre du **Fonds de Concours 2022 pour la section de fonctionnement** sur les dépenses d'électricité, d'eau, de télécommunications, de carburants et de faucardage.

<i>Structures sollicitées</i>	<i>Taux</i>	<i>Montant TTC</i>
AUTOFINANCEMENT	51.86 %	9 530.15 €
CCTA – Fonds de concours 2022	48.14 %	8 847 €
TOTAL EN EUROS TTC	100 %	18 377.15 €

Le Conseil Municipal ainsi informé, et après en avoir délibéré, décide :

- **D'APPROUVER** le dossier de demande de subvention relatif aux dépenses de fonctionnement précitées d'un montant global de 18 377.15 € TTC
- De **SOLLICITER** auprès de la Communauté de Communes TARN-AGOUT, un fonds de concours d'un montant de 8 847 € pour contribuer au financement de ces dépenses
- **D'HABILITER** Monsieur Le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Vote pour cette délibération

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Non-participation au débat et au vote : 0

Envoyé en préfecture le 27/09/2022

Reçu en préfecture le 27/09/2022

Affiché le

SLOW

ID : 081-218100113-20220916-D2022_40-DE

Pour extrait certifié conforme

A Ambres, le 16 Septembre 2022

M. MARQUES Daniel,
Le Maire



M. MOULIN Cédric,
Secrétaire de séance

